

**Après le volontariat, l'Institut de l'Engagement.**

Bonjour,

**Les candidatures pour faire partie de la promotion d'automne 2021 de l'Institut de l'Engagement sont ouvertes jusqu'au 5 octobre 2021**

En valorisant leur engagement, l'Institut aide ses lauréats à réaliser leur projet d'avenir : reprendre une formation, trouver un emploi, créer une activité, quel que soit leur niveau de diplôme (aucun niveau scolaire n'est requis pour candidater).

**Informez les volontaires et bénévoles de votre structure qu'ils peuvent déposer un dossier de candidature dès maintenant sur [candidat.engagement.fr](https://candidat.engagement.fr) pour être aidés pour leur projet d'avenir.**

Pour pouvoir candidater, les volontaires (Service Civique, Service Civique d'un pays de l'UE, Corps Européen de Solidarité, Volontariat de Solidarité Internationale) doivent avoir commencé leur mission entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 30 juin 2021.

Tous les jeunes ayant entre 16 et 30 ans et pouvant faire état d'un engagement non salarié, consistant et sur une longue durée (non obligatoirement continue), auprès d'un organisme à but non lucratif et pour une mission d'intérêt général peuvent aussi candidater à l'Institut pour bénéficier d'une aide dans leur projet d'avenir.

Le tuteur (ou la personne responsable du jeune durant son bénévolat) est appelé à témoigner dans le dossier du candidat.

Il donne son avis sur les compétences du candidat, sur les atouts qui permettront au jeune de réaliser son projet et sur les difficultés qu'il pourrait rencontrer.

Certains jeunes n'ont pas l'habitude de remplir des dossiers. Le tuteur peut les accompagner dans leur candidature.

Aucun niveau de diplôme n'est requis, tous les volontaires peuvent candidater, quel que soit leur projet d'avenir. Les candidats moins diplômés ont autant de chances de devenir lauréats que les candidats plus diplômés.

Si vous avez des jeunes qui se trouvent en situation de handicap et pour lesquels remplir un dossier de candidature est compliqué, nous pouvons les accompagner dans cette démarche. N'hésitez pas à nous le signaler.

Pour toute question ou information, n'hésitez pas à nous contacter : [institut@engagement.fr](mailto:institut@engagement.fr).

Cordialement,

L'équipe de l'Institut de l'Engagement

*L'Institut de l'Engagement repère des jeunes qui ont montré des qualités remarquables pendant une mission au service de l'intérêt général, et les aide à mener à bien un projet d'avenir à la hauteur de leur fort potentiel : formation, recherche d'emploi ou création d'activité.*

[Toutes les infos sur la procédure d'admission](#)